

<https://lyon3.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article427>

Piste d'éducation à la sécurité routière

- Les écoles et dispositifs de la circonscription - Les écoles - 13 - Ecole élémentaire Meynis - 2010-2011 -



Publication date: jeudi 11 novembre 2010

Copyright © Circonscription Lyon 3 - Tous droits réservés

Piste d'éducation à la sécurité routière

- Le vendredi 15 octobre, les CM2 ont passé la partie pratique du brevet de sécurité routière. La semaine précédente, les élèves avaient en classe répondu à une série de questions théoriques sur le code de la route.
- Malgré le temps frisquet, les élèves sont tout excités de découvrir la piste



- Au tout début, il s'agit de se familiariser avec sa "monture"



- Puis, passés les premiers coups de pédale hésitants, se familiariser avec la piste



– respecter les distances de sécurité



– et bien sûr la signalisation : sens uniques, stop, cédez le passage et feux tricolores



Piste d'éducation à la sécurité routière

– Au bout de 10 minutes d'essai libre, les élèves sont "notés" par les 2 CRS "instructeurs".



– C'est enfin le moment attendu de la remise des brevets : 20 points pour la partie théorique et 20 pour l'épreuve sur piste.



Les élèves sont fiers d'obtenir le petit papier rose !



Félicitations à Chloé et Florent qui ont obtenu le joli score de 40 sur 40 !